

Fiche pratique « Bénéficiaire »

Utilisation des CESU préfinancés pour rémunérer un service à la personne



Prestations de services à la personne :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Prestations de petit bricolage
- Garde d'enfants
- Soutien scolaire
- Préparation de repas à domicile
- Garde-malade, à l'exception de soins médicaux
- Conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes
- Accompagnement des personnes âgées et dépendantes en dehors de leur domicile (promenade, transport, actes de la vie courante...)
- Assistance informatique et Internet à domicile
- Soins et promenades d'animaux domestiques
- Gardiennage et surveillance temporaire à domicile de la résidence principale et secondaire
- Assistance administrative à domicile

CRCESU

Centre de Remboursement du Chèque
Emploi Service Universel

CESU préfinancé

Qu'est-ce qu'un CESU préfinancé ?

- Il s'agit d'un titre de paiement émis par l'une des cinq structures habilitées (« Émetteur ») par la DGE (Direction Générale des Entreprises).



- Il existe sous deux formats : papier ou électronique.
- Ces titres permettent de **rémunérer des prestations de services à la personne** de toutes les personnes travaillant au domicile du bénéficiaire et, lorsqu'il s'agit de gardes d'enfant, à l'extérieur du domicile. Le financeur peut choisir de préciser la ou les catégories de services concernées.
- Ne pas confondre avec un CESU déclaratif.

Quelle est la validité d'un CESU préfinancé ?

- Les titres CESU préfinancés sont **datés d'une année civile** (qui s'étend de janvier à décembre) et restent valables jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. La date de validité est inscrite au verso de chaque titre CESU.
- Ils peuvent être remboursés par le CRCESU à l'intervenant affilié (salarié, mandataire ou prestataire) jusqu'au dernier jour du mois de février suivant, le cachet de la Poste ou de la banque faisant foi.

Comment affilier un intervenant (particulier ou assistante maternelle agréée) ?

Votre intervenant a deux possibilités :

- S'affilier directement en ligne sur le site internet du CRCESU : www.cr-cesu.fr > rubrique S'inscrire.
- Compléter et renvoyer le formulaire PP papier au CRCESU. Formulaire disponible en ligne sur le site du CRCESU.



Bon à savoir :

Si l'intervenant est déjà affilié au CRCESU avec un autre employeur, son affiliation est valable pour tous ses employeurs actuels et futurs.

Émetteur
(fabricant et distributeur)

Edenred France (Ticket CESU)
UP (Chèque Domicile)
Domiserve (CESU Domiserve)
BIMPLI (CESU DOMALIN)
Sodexo Pass France (Pass CESU)

Financier
(employeur, CE, mutuelle...)

Bénéficiaire

Intervenant
(affilié au CRCESU)

Association, entreprise,
collectivité...

Le bénéficiaire règle les factures TTC en CESU préfinancés et complète avec un autre moyen de paiement si besoin.

L'affilié effectue sa remise au CRCESU :

- Dépôt en ligne sur le site du CRCESU
- Envoi des titres par Coli-SUR®
- CRCESU en ligne : Paiement en ligne sur le site de l'Émetteur par le bénéficiaire

Particulier travaillant au domicile du bénéficiaire

Assistante maternelle agréée

Le bénéficiaire (particulier-employeur) :

- 1 S'assure que son salarié est affilié au CRCESU
- 2 S'immatricule en tant qu'employeur à Urssaf service Cesu / Urssaf service Pajemploi / CGSS (selon situation)
- 3 Paie son salarié en CESU préfinancés (salaire net) et complète avec un autre moyen de paiement si besoin
- 4 Déclare les salaires versés et les heures effectuées auprès d'URSSAF service Cesu / URSSAF service Pajemploi / CGSS (selon situation)

L'affilié effectue sa remise au CRCESU :

- Dépôt en ligne sur le site du CRCESU
- Envoi des titres par courrier
- Dépôt des titres en agences bancaires (sous réserve d'acceptation des titres par la banque)
- Paiement en ligne sur le site de l'Émetteur par le bénéficiaire

CRCESU

Rembourse uniquement les CESU préfinancés

Gère l'affiliation des intervenants PP et PM
Traite les remises et effectue les remboursements
par virement bancaire sur le compte de l'affilié

Liens utiles

Qui contacter pour... ?

Un intervenant :
affiliation, changement
de RIB, paiement,
commande de
bordereaux...

CRCESU : Centre de Remboursement du CESU
www.cr-cesu.fr
0 892 680 662 (Service 0,40 € / min + prix appel)

Les attestations
d'emploi, les bulletins
de paie, les attestations
pour les impôts,
les congés payés,
le calcul et le paiement
des charges sociales...

Urssaf service Cesu: www.cesu.urssaf.fr
0 806 802 378 (Service gratuit + prix appel)
Urssaf service Pajemploi: Prestation d'Accueil du Jeune
Enfant MPLOI, www.pajemploi.urssaf.fr
0 806 807 253 (Service gratuit + prix appel)
CGSS dans les DOM Caisses Générales de Sécurité
Sociale

Les relations entre un
particulier employeur
et son intervenant, le
contrat de travail...

FEPEM Fédération des particuliers employeurs de France
www.fepem.fr
0 825 07 64 64 (0,15 € / min)

Des informations sur
les services à la
personne, trouver un
intervenant à domicile...

DGE Direction Générale des Entreprises
www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne
3939 (0,15 € / min)

Le paiement en ligne,
l'activation de l'espace
personnel bénéficiaire...

ÉMETTEUR (Sodexo Pass France, Domiserve, BIMPLI,
Edenred France, Up)

La perte ou
un problème avec
un titre...

FINANCEUR (entreprises, comités
d'entreprises, mutuelle, CCAS, collectivités...)

CRCESU

Centre de Remboursement du Chèque
Emploi Service Universel

**Pour toute information,
nous nous tenons à votre disposition**

0 892 680 662 Service 0,40 € / min
+ prix appel

Internet www.cr-cesu.fr

Courrier **CRCESU**

Centre de traitement EXELA
1 rue de la Mare Blanche
77438 MARNE LA VALLEE Cedex 2.